



Vivre à La Salvetat

Le magazine d'information de La Salvetat Saint-Gilles

N° 10



JUIN / JUILLET / AOÛT 2016

MAIRIE

Place du 19 Mars 1962
31880 La Salvetat Saint-Gilles
accueilmairie@lasalvetat31.com

Horaires Accueil :

Du lundi au mercredi : 9h - 12h & 13h30 - 17h30
Jeudi : 9h - 12h & 13h30 - 18h
Vendredi : 9h - 16h
Samedi : 9h - 12h

Numéro d'urgence (hors des heures d'ouverture) :

Tél. 07 75 10 71 39 (élu de permanence)

ACCUEIL, ETAT CIVIL, CIMETIERE

accueilmairie@lasalvetat31.com
Tel : 05 62 13 24 00

AFFAIRES SCOLAIRES, RESTAURATION

Mme Pascaline HOUZELLE
phouzelle@lasalvetat31.com
Tél. 05 62 13 24 19

POLICE MUNICIPALE

M. Stéphane VIDIS, Mme Séverine LE BOLLOCH,
M. Ludovic TOMCZAK, M. Christophe DESBETS
police.municipale@lasalvetat31.com
Tél. 05 61 06 18 36

SECRETARIAT DU MAIRE, ELECTIONS

Mme Élodie DESPAX
ecalmettes@lasalvetat31.com
Tél. 05 62 13 24 04

URBANISME

Mme Isabelle LATOUR
ilatour@lasalvetat31.com
Tél. 05 62 13 24 01

TECHNIQUE

Mlle Magali BLANCHARD
mblanchard@lasalvetat31.com
Tél. 05 62 13 24 03

CONTRATS, MARCHES PUBLICS, VOIRIE

Mme Sandrine PIGNON
spignon@lasalvetat31.com
Tél. 05 62 13 24 16

COMMUNICATION, CULTURE, MARCHE PLEIN VENT

Mlle Elsa FELIX
efelix@lasalvetat31.com
Tél. 05 62 13 24 07

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Mme Christine DROUAUD
cdrouaud@lasalvetat31.com
Tél. 05 61 85 97 47

RESSOURCES HUMAINES

Mme Claudine CAMPOURCY
ccampourcy@lasalvetat31.com
Mme Sylvie MARTET
smartet@lasalvetat31.com
Tél. 05 62 13 24 18

FINANCES

Budget, Patrimoine, Recettes, Fiscalité
Mme Monique COUSIN
mcousin@lasalvetat31.com

Mme Nathalie TISSERAND
ntisserand@lasalvetat31.com
Tél. 05 62 13 24 10

Comptabilité fournisseurs, régie des repas portés à domicile, régie des crèches

Mme Sylvie CORBIER
scorbier@lasalvetat31.com
Tél. 05 62 13 24 09

CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

Mlle Isabelle TRIPIER
itripier@lasalvetat31.com
Tél. 05 62 13 24 08

ESPACE EMPLOI

Mme Chantal PEIRATS
emploi.lasalvetat@wanadoo.fr
Tél. 05 61 07 53 11

ASSOCIATIONS, RESERVATION DE SALLES, COMMUNICATION

Mme Marine FAUCHER
mfaucher@lasalvetat31.com
05 62 13 24 02

Nouvelles Activités

Vente de luminaires solaires pour particuliers, professionnels et communes

COVIMED Solaire (Laurent SOULA)
22, impasse des acacias
Tél. 06 50 23 40 79

Conseil en Création et gestion TPE / PME, montage DUER et RGE

LS Consulting (Laurent SOULA)
22, impasse des acacias
Tél. 06 50 23 40 79

lsconsulting@outlook.fr / www.lsconsulting31.com

Médecin Généraliste

Docteur Lidwine NAASSENS
2 avenue des Capitouls
Tél. 05 34 39 20 95

Consultations tous les jours avec
et sans rendez-vous

Couverture zinguerie / Gouttière zinc et alu / Habillage planche de rive / Lambris

Mr. ARMINANTE Philippe
6 Boulevard Albert Camus
Tél. 06 15 43 57 85
apzinguerie@gmail.com

Boulangerie

Boulangerie Alex
10 avenue des Hospitaliers
boulangeriealex@gmail.com

Sommaire

Edito



SALVETAT PRATIQUE / NOUVELLES ACTIVITÉS 2

VIE CITOYENNE 4

Commémorations	4
Des graffitis pour les transformateurs EDF	5
Jardins familiaux	5
Accueil nouveau citoyen	5
CMJ : Fête de fin d'année	5

SERVICES PUBLICS 6

Tranquillité Vacances	6
Carte de résidents du Comité Syndical	6
Rezo Pouce	6
Compte-rendus succincts du CM - Février & Mars	7-8
Débat d'orientation budgétaire	9-10
Compte administratif 2015	10-11
Budget Prévisionnel 2016	11-12

VIE ÉCONOMIQUE 13

Prix de l'eau	13
Energie verte pour l'éclairage	14

TERRITOIRES & PROJETS 15

Travaux	15
---------	----

VIE LOCALE / CADRE DE VIE 16

Inauguration	16
CAJ : programme de l'été	16
Fête locale	17
Fête Nationale	18
Fête des jeux du Centre Social	18
Actualités de l'Ecole de Musique	18

CULTURE, SPORT & PATRIMOINE 19

Souvenir Français : prochains rendez-vous	19
Le Préau : programme de l'été	19
Les projets des Eclaireurs de France	19
Fête de la M.J.C.	19
Entraide, Partage et Travail : Assemblée Générale	20
La Fée Bleue : soirées thématiques	20
S.A.M. : Salon du Modélisme	21
2 ^{ème} rencontre d'artistes amateurs	21
Exposition d'Arts Plastiques	21
Aéromodélisme : le "F3P"	22
Championnats de France de Taekwondo	22
Ouest Toulousain Basket	23
Le GAMS	24
Rando vers l'Ouest	24
Tournoi Open 206	24

TRIBUNE LIBRE 25

AGENDA 28



Chers concitoyens,

Lors de sa séance du mois d'avril, le Conseil municipal a adopté le budget 2016. Celui-ci, comme le précédent, a pour objectif de poursuivre les recherches d'économies ou d'aides financières afin de pouvoir garantir un Service public de qualité lié à la volonté de ne pas réduire les effectifs, ainsi qu'un haut niveau d'investissement. Malgré un contexte national qui restreint les dotations versées aux communes, le nouveau budget ne prévoit aucune augmentation à la charge des Salvétains, qu'il s'agisse des taux d'imposition ou de la tarification des services, tels que la restauration scolaire, les centres de loisirs ou le portage des repas.

Comme vous l'avez peut-être constaté en vous promenant dans la commune, la période printanière a été mise à profit par nos services techniques pour réaliser une opération de fleurissement des espaces publics, contribuant à l'embellissement de notre ville. Du côté des travaux, de nombreux chantiers ont déjà démarré tels que l'aménagement du parking des Hospitaliers, l'effacement des réseaux et la rénovation LED de l'éclairage public sur l'avenue de Gascogne ou bien la réfection complète de l'avenue des Bourdiès avec aménagement de trottoirs.

Mais dès cet été, plusieurs projets majeurs vont connaître leur premier « coup de pioche ». Les vestiaires, tribunes et club house du stade municipal vont démarrer leur phase de reconstruction. Et du côté du groupe scolaire des Hauts de Saint-Gilles, la plupart des préfabriqués vétustes vont être démolis pour laisser la place à un nouveau bâtiment qui permettra d'accueillir huit classes.

S'agissant de la protection environnementale, notre commune s'est engagée cette année dans la démarche « zéro pesticide » visant à ne plus polluer nos espaces verts et, dans le cadre du renouvellement du marché « électricité », la plupart des bâtiments communaux ainsi que l'éclairage public sont dorénavant approvisionnés en « énergie 100% verte certifiée », issue de sources renouvelables.

Il est à noter que tous ces projets correspondent à des engagements de campagne qui commencent à se concrétiser, et nous espérons que vous saurez les apprécier.

Maintenant que les beaux jours vont arriver, il ne nous reste plus qu'à vous rappeler nos traditionnels rendez-vous de la période estivale parmi lesquels la Fête de la musique le 21 juin, suivie des festivités de la journée républicaine du 14 juillet. Puis, fin août, la fête locale nous permettra de conclure cette période de vacances.

Nous vous souhaitons un bel été et d'excellentes vacances.

Votre Maire,
François ARDERIU



Commémorations

8 mai

71 ans après la fin de la guerre en Europe, la France commémorait en ce 8 mai la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie face aux armées alliées et par conséquent la fin de la seconde guerre mondiale en Europe.

Ce fut un moment de recueillement partagé par de nombreux Salvétains, la municipalité, les anciens combattants de la FNACA (fédération nationale des anciens combattants en Algérie), du Souvenir Français et de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance) qui s'est déroulé devant

le monument aux morts de la commune. L'anniversaire du 8 Mai 1945 nous rappelle la victoire des valeurs démocratiques contre l'obscurantisme, le racisme, la discrimination, la haine de l'autre, ... Cette commémoration a aussi été le moment de rendre l'hommage que nous nous devons à toutes ces femmes et à tous ces hommes qui, quel que soit leur âge, leur couleur de peau, leur lieu de naissance, leurs croyances, ... se sont battus, parfois au prix de leur vie, pour notre liberté et qui ont permis de fonder notre société actuelle sur des valeurs de partage ...

Journée de la Résistance

Cette journée nationale, instaurée par la loi du 19 juillet 2013, fixée au 27 mai, date anniversaire de la création du CNR (Conseil National de la Résistance), restera dans la mémoire de tous les participants. Les élus départementaux (conseil départemental, député...) ainsi que le trésorier de l'ANARC (Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance), M. BABY, le Président de l'association locale de la Résistance, M. ANDRAU et le Président de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie, Maroc et Tunisie) M. CASSANO, étaient présents.

Après plusieurs discours des élus, des présidents des ANACR, puis de M. Le Maire, des élèves des classes de CM2 de l'école Condorcet ont lu des lettres de jeunes résistants.

Des gerbes furent déposées au pied de la plaque commémorative en hommage aux résistants de quelques confessions, de quelques partis politique, de quelques nationalités, ou de quelques syndicats qu'ils soient à été apposée sur le mur de la Mairie.

Une membre de l'association ANACR interpréta avec brio le chant des partisans, avec le concours de tous les enfants et des participants adultes. De nombreux applaudissements se firent entendre

pour ce moment de convivialité et de partage.

Un vin d'honneur a été ensuite partagé à Boris Vian tandis que tout au long de l'après-midi, au même endroit ; contes, chants, exposition et débats alimentèrent ces rencontres consacrées au devoir de mémoire.



Des graffitis pour les transformateurs EDF

Afin d'améliorer le cadre de vie et l'aspect esthétique des postes de transformation électrique, la Commune de La Salvetat Saint-Gilles, le Centre d'Animation Jeunesse municipal (CAJ), et la Direction Territoriale d'ERDF Haute-Garonne, ont décidé de mener en commun une action d'embellissement de deux transformateurs situés avenue des Mûriers et place du Salat.

Cette action a permis au Centre d'Animation Jeunesse de réaliser un projet ayant une dimension d'intérêt général, environnemental voire artistique. ERDF s'est engagé pour cette opération, à participer par le versement d'une somme forfaitaire de 500 euros par poste traité soit un total de 1 000 euros. La Commune a, pour sa part, mis à disposition l'intégralité du matériel nécessaire à la bonne exécution de la mission.

Voir notre couverture ainsi que l'article en page 16.

> Jardins familiaux Le projet avance

Mars 2014 : la liste «Bien Vivre à La Salvetat Pour une Salvetat citoyenne» s'engageait pour la «création de jardins familiaux». Les élus travaillent autour de ces futurs jardins et le dossier est en bonne voie. Plusieurs Salvétains ont, déjà, répondu, à l'annonce parue sur les panneaux lumineux de la commune. Une première réunion a permis la préparation de la future assemblée générale constitutive de cette association qui aura en charge la gestion de ces espaces verts dédiés au jardinage.

Au cours de cette assemblée générale, l'association rédigera les statuts et élira un conseil d'administration qui deviendra l'interlocuteur de la municipalité. Ci-dessous, l'emplacement réservé à ces futurs jardins familiaux.



Informations

Contact : projet.jardinsfamiliaux@lasalvetat31.com

Nouveau citoyen

Le 3 mars dernier, M. FOUHATIA, a été accueilli par le sous-préfet de Saint-Gaudens, M. BROUILLOU.

Cette cérémonie avait pour objectif de marquer ce moment important pour M. FOUHATIA, à savoir l'obtention de la nationalité française.

La municipalité a tenu lui manifester son soutien, par la présence d'élus de la commune.



> Conseil Municipal des Jeunes Fête de fin d'année



Comme l'an dernier, la fête de fin d'année organisée par le Conseil Municipal des Jeunes se déroulera le mercredi 29 juin. De 16h30 à 18h30 seront accueillis les élèves du CP au CM1 puis laisseront place aux jeunes du CM2 à la 3ème de 19h à 21h pour faire la fête!

Elle sera animée par le DJ Rémy Février. Merci d'apporter selon vos possibilités: boissons, chips, gâteaux etc.

Tranquillité vacances

Avant de partir en vacances, certaines précautions sont à prendre !

Pour votre tranquillité, signalez votre départ à la Brigade de Gendarmerie dont vous dépendez ou à la Police Municipale qui se chargera de surveiller votre domicile. La Police Municipale effectue régulièrement des patrouilles de nuit et travaille en étroite collaboration avec la Gendarmerie afin d'assurer votre sécurité. Téléchargez la fiche de renseignements sur le site de la Mairie www.lasalvetat31.com. Après l'avoir dûment remplie et signée, remettez la en Mairie ou à la Police Municipale.

Police Municipale - 5, Avenue Saint-Exupéry
Tél. 05 61 06 18 36

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :
8h30-12h / 14h - 17h30

Mercredi (Période scolaire) :
8h30 - 12h30 / 14h30 - 17h30

Mercredi (Hors période scolaire) :
8h30 - 12h / 14h - 17h30

Le 1^{er} samedi du mois : 9h00-12h00

> Comité Syndical Cartes de résidents

Lors du dernier Comité Syndical le mercredi 13 avril, les élus ont entériné la décision de délivrer directement à l'Accueil de la Maison de Bouconne à la Base de Loisirs, les cartes de résidents donnant droit à des réductions pour les entrées sur les équipements suivants :

TARIFS 2016	Général	Syndical
PISCINE		
Entrées Groupes	2,20€	1,00€
Entrée Enfants	2,50€	2,00€
Entrée Adultes	3,00€	2,50€
Carte 12 entrées enfants	25,00€	20,00€
Carte 12 entrées adultes	30,00€	25,00€
Créneau scolaire 1h15 par classe	40,00€	21,00€
MNS en appui pédagogique	70,00€	70,00€
TENNIS		
Location 1 heure	6,50€	5,00€
Carnet de 10 heures		40,00€
Balles	7,50€	7,50€
Location matériel par heure (2 raquettes + balles)	4,00€	4,00€
MINIGOLF		
Entrée	4,00€	3,20€
Entrée groupes enfants	2,50€	2,50€
Entrée familles + 4 (tarif à partir du 5 ^e)	3,20€	1,60€
VTT		
Location vélo ½ journée	15,00€	15,00€
Lavage	1,00€	1,00€
Plan des circuits	2,00€	2,00€
Plan pédestre	1,00€	1,00€
Carte Bouconne	12,00€	12,00€
PLATEAU SPORTIF		
Location 1 heure	15,00€	15,00€
ANIMATION SPORTIVE		
Demi-journée animation (facturation 25 mini)	4,00€	3,50€
Journée animation (facturation 25 mini)	7,50€	6,00€
Demi-journée Tir à l'Arc (facturation 25 mini)	5,50€	5,00€
Demi-journée Fête du sport (facturation 25 mini)	7,00€	6,00€
Anniversaire (facturation 10 mini)	9,00€	8,70€
Option gâteau d'anniversaire	15,00€	15,00€
ANIMATION NATURE ET CULTURE		
Demi-journée animation (facturation 25 mini)	4,00€	3,50€
Journée animation (facturation 25 mini)	7,50€	6,00€
ANIMATION PISCINE		
Journée animation + Piscine (facturation 25 mini)	5,50€	4,50€
LOCATION DE SALLE		
Location salle ½ journée	50,00€	36,00€
Location espace barbecue (+15€ pour soirée)	150,00€	100,00€
Location Aire du Bréguet (24h)	30,00€	25,00€
Location stand (10m ²)	90,00€	60,00€
DIVERS		
Vente stère de bois (1m ³)	46,00€	46,00€
PASS'SPORT (communes SMAFB)	40,00€	35,00€

Pour retirer ces cartes ouvrant droit aux réductions, les résidents doivent présenter une carte d'identité à leur nom avec un justificatif de domicile. Cette carte est à retirer à l'accueil de la Mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile.

Rezo Pouce



Le dispositif REZO POUCE est désormais présent sur La Salvetat Saint Gilles. C'est le premier réseau d'autostop organisé et sécurisé en France. C'est un moyen de déplacement convivial, écologique et économique ! Faire de l'autostop en toute sécurité, de façon organisée mais flexible, est possible à La Salvetat Saint Gilles. Afin de faire connaître le dispositif, la mairie a co-organisé en partenariat avec Rezo Pouce, le centre social et l'espace emploi le mardi 15 mars un atelier mobilité accompagné d'un baptême en autostop pour aider les personnes à s'approprier ce moyen de déplacement. Accompagnés par les ambassadeurs de Rezo pouce, les participants ont réalisé un baptême en autostop. Ce trajet, adapté à leur quotidien, a permis de démontrer l'efficacité et l'esprit de convivialité du dispositif. En effet, après seulement 2 minutes d'attente, les personnes ont trouvé un conducteur pour partager une partie du trajet. Ce moment de convivialité a permis à chacun de s'approprier le dispositif et de mesurer ses atouts : convivialité, lien social, sécurité, et complémentarité avec le réseau de transport ont été les maîtres mots de cette matinée d'échange.

Merci à l'ensemble des participants, conducteurs et passagers qui se sont prêtés au jeu et ont fait de ce moment une réussite.

Informations

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rendre en mairie ou sur le site internet www.lasalvetat31.com/rezopouce.htm ou sur le site internet www.rezopouce.fr

Inscriptions rentrée 2016

Rendez-vous à l'accueil de la Mairie pour obtenir des renseignements et procéder aux inscriptions pour la rentrée scolaire 2016 pour les enfants nés en 2013.

Compte-rendu succinct du Conseil Municipal

L'intégralité des échanges du Conseil Municipal est consultable en mairie et sur le site internet www.lasalvetat31.com.

Février 2016

1. DÉCISIONS MUNICIPALES

• **2015-51 du 29 décembre** : Assurance pour les risques statutaires – Marché n° PS15 012 – GRAS SAVOYE.

Montant, calculé sur la masse salariale de 2014, qui s'élève à :

- Formule de base : 5.19 % soit 77 807 €
- Option 1 (maladies ordinaires, franchise 10 jours fermes) : 1,71 € soit 25 636 €

Montant total de la prestation : 6,90 % soit 103 443 €

• **2016-02 du 12 janvier** : Avenant n°2 au marché n° PI14 014 – Maîtrise d'œuvre - Reconstruction des vestiaires et tribunes du Stade Municipal – RINALDI & LEVADE

Montant initial du marché : 120 147,32 € HT soit 144 176,78 € TTC

Montant de l'avenant : 15 477,56 € HT soit 18 573,07 € TTC

Pourcentage d'écart introduit par l'avenant : + 12,88%

Montant du nouveau marché : 135 624,88 € HT soit 162 749,85 € TTC

2. MODIFICATION DES TARIFS DES CONCESSIONS

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier les tarifs des concessions comme suit :

EMPLACEMENTS

	15 ans	30 ans	50 ans
Tarifs actuels			
TOMBE PLEINE TERRE 1 m x 2 m (2 m ²)	117 €	192 €	300 €
FOSSÉ MAÇONNÉE 1.50 m x 2.85 m (4.275 m ²)	174 €	231 €	402 €
CAVEAU 2 m x 3 m (6 m ²)	198 €	300 €	504 €
Tarifs 2016			
CAVE-URNE 1 m x 0.80 m (0.80 m ²)	75 €	150 €	250 €
TOMBE PLEINE TERRE 1 m x 2 m (2 m ²)	105 €	210 €	350 €
FOSSÉ MAÇONNÉE 1.50 m x 2.85 m (4.275 m ²)	135 €	270 €	450 €
CAVEAU 2 m x 3 m (6 m ²)	165 €	330 €	550 €

DÉPOSITOIRES

	1 ^{er} au 30 ^e jour	31 ^e au 60 ^e jour	61 ^e au 90 ^e jour	au delà du 1 ^{er} semestre	au delà du 6 ^e mois
Tarifs actuels	0,25 €/j	0,50 €/j	1 €/j	2 €/j	40 €/j
Tarifs 2016	1 ^{er} au 30 ^e jour	GRATUIT	0,50 €/j	1 €/j	2 €/j
			au delà du 1 ^{er} semestre	40 €/j	

CASES DU COLOMBARIUM

	15 ans	500 €		15 ans	500 €
Tarifs actuels	30 ans	800 €	Tarifs 2016	30 ans	800 €
	50 ans	1000 €		50 ans	1000 €

Mr le Maire précise qu'il y a trois changements par rapport aux précédents tarifs :

- Des tarifs pour les caves-urnes, de plus en plus demandées,
- Des tarifs linéarisés (cave-urne : 5€/an ; tombe : 7 €/an ; fosse 9€/an ; caveau 11 €/an)
- Dépositoire : gratuit le 1^{er} mois (car son usage est souvent lié à des situations non prévues)

Voté à l'unanimité.

3. TARIFS DROITS DE PLACE : MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N°7 DU 15 DÉCEMBRE 2015

Monsieur le Maire propose de modifier la délibération n°7 du 15 décembre 2015 relative aux nouveaux tarifs des droits de place. Il convient de modifier la partie relative au marché plein vent :

• Marché de plein vent

- 0,70 € le ml pour les catégories définies (abonnés, habituels, saisonniers, occasionnels, volants)
- Electricité 1 (balance) : 1,00 € (hors ML)
- Electricité 2 (véhicule réfrigéré + balance) : 2,00 € (hors ML)
> Applicable au 1 Mars 2016

Comme suit :

• Marché de plein vent

- 0,70 € le ml pour les catégories définies (abonnés, habituels, saisonniers, occasionnels, volants)
- Electricité 1 (balance) : 1,00 € (hors ML)
- Electricité 2 (véhicule réfrigéré + appareils de cuisson et/ou balance...) : 2,00 € (hors ML)
> Applicable au 1er avril 2016

Voté à l'unanimité.

4. PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION

Monsieur le Maire expose :

Conformément à l'article R.562-7 du code de l'environnement, le Conseil Municipal doit donner son avis sur le plan PPRI.

Suite aux différents échanges et réunions avec les services intéressés, ainsi qu'à la première concertation publique intervenue de mars à mai 2015, objet d'observations des administrés et de la commune, une nouvelle carte a été proposée.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver

le PPRI compte-tenu des assouplissements demandés et pris en compte, et du fait que d'ores et déjà, la DDT s'appuie sur le PPRI pour accorder les permis de construire, même s'il n'est pas encore valide. Monsieur le Maire informe l'assemblée, qu'une enquête publique se déroulera en début d'année, et que les avis recueillis dans le cadre de la consultation réglementaire seront annexés aux registres d'enquête.

Pour : 17, Contre : 9 (Mmes FALIÈRES, MEYER, PETIT, BARRES et Mrs DUBOURDIEU, DAUVEL, CHAGNIOT, DIOUF, CESSÉS), Abstention : 3 (Mmes MORANGE et DELGADO et Mr DELON)

5. ACQUISITION D'UNE BANDE DE TERRAIN EN BORD DE VOIRIE AVENUE DE GASCOGNE

Monsieur le Maire expose :

La commune souhaite, pour régularisation, acquérir la parcelle AR 835 située 39 avenue de Gascogne et d'une superficie de 108 m² correspondant à une bande entre la voirie (trottoir) et le muret du jardin sur la parcelle voisine. L'avis du Domaine en date du 10 novembre 2015 estime la valeur à 7 000 € HT.

Considérant le montant des travaux liés à l'adaptation du mur existant (élévation) de 1 500,00 €, Monsieur le Maire propose de soustraire ce montant au 7 000 € HT afin d'acquérir la par-

celle pour un montant de 5 500 € HT.

Pour : 21, Contre : 8 (Mmes FALIÈRES, MEYER, PETIT, BARRES et Mrs DAUVEL, CHAGNIOT, DIOUF, CESSÉS), Abstention : 0

6. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOGEMENT D'URGENCE ET DE MOYENS DE LA COMMUNE AU CCAS

Monsieur le Maire expose :

Afin de permettre au CCAS de La Salvetat Saint Gilles de mener à bien son action, la ville lui met à disposition, gracieusement, un logement d'urgence situé 32 ter avenue des Italiens d'une superficie de 61.85 m².

Cette mise à disposition gracieuse n'a jamais fait l'objet d'une formalisation. C'est pourquoi, dans un souci de transparence, il convient de conclure avec le CCAS une convention (voir document joint) de mise à disposition gracieuse de ce logement et de ces moyens humains et techniques, définissant les modalités pratiques et financières de cette dernière.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver la mise à disposition gracieuse de ce logement, d'approuver la signature de la convention et de l'autoriser à la signer.

Voté à l'unanimité.

Mars 2016

1. DÉCISIONS MUNICIPALES

• **2016-09 du 18 février** : Avenant n°1 au marché T15 011 – Toiture terrasse Condorcet – SARL EG-BAT

Le service technique a constaté la détérioration du réseau éclairage extérieur de l'école élémentaire Condorcet.

Proposition d'avenant : frais de réparation

Montant initial du marché : 19 568,89 € HT soit 23 482,66 € TTC

Montant de l'avenant : - 1 307,40 € HT soit - 1 568,88 € TTC

Pourcentage d'écart introduit par l'avenant : - 6,68 %

Montant du nouveau marché : 18 261,49 € HT soit 21 913,78 € TTC

Le Conseil Municipal prend acte des décisions municipales.

2. ATTRIBUTION DES TICKETS RESTAURANT AUX AGENTS CONTRACTUELS

Après avis favorable du Comité Technique en date du 17 février 2016, Monsieur le Maire propose d'attribuer les tickets restaurant aux agents contractuels depuis 6 mois (mise en place au 1^{er} avril 2016 avec référence des présences du mois de mars 2016).

Voté à l'unanimité.

3. RECRUTEMENT DE 4 EMPLOIS D'AVENIR A TEMPS COMPLET

Monsieur le Maire propose de recruter 4 agents en contrat emploi d'avenir au sein du Centre Technique Municipal à compter du mois de mai 2016 (renforcement de l'équipe, extension des interventions - l'Apouticayre et bois classés).

Les recrutements sont prévus pour le mois de mai. Le Comité Technique a émis un avis favorable le 17 février 2016 pour le recrutement de ces 4 emplois.

Mr le Maire précise qu'il s'agit de ne plus faire appel à des sociétés privées pour l'entretien des zones espaces verts de l'Apouticayre et des bois classés, ce qui représente un coût pour la collectivité. Ces missions seront assurées par les emplois avenir.

Pour : 21, Contre : 7 (Mmes FALIÈRES, MEYER, BARRES et Mrs DAUVEL, CHAGNIOT, DIOUF, CESSÉS), Abstention : 0

4. DOB 2016

Monsieur BAROIS, Adjoint au Maire délégué aux Finances, présente les grandes lignes des orientations générales du budget 2016.

Pour : 21, Contre : 7 (Mmes FALIÈRES, MEYER, BARRES et Mrs DAUVEL, CHAGNIOT, DIOUF, CESSÉS), Abstention : 0

5. RESTAURATION SCOLAIRE : MODIFICATION DES TARIFS DU BADGE ET DE L'APPORT INITIAL DEMANDÉ A L'OUVERTURE DU COMPTE S.A.B.I.N.E

Monsieur le Maire propose de modifier les montants relatifs à l'attribution du badge de restauration scolaire ainsi que l'apport initial demandé aux familles à l'ouverture du compte SABINE comme suit :

	ACTUELLEMENT	PROPOSITION
Prix du 1er badge (à l'ouverture du compte SABINE)	Gratuit	6 €
Prix du 2ème badge (après perte du 1er badge)	4,50 €	6 €
Apport initial à l'ouverture du compte SABINE (par élève)	15 €	30 € (24€ d'approvisionnement + 6 € badge)

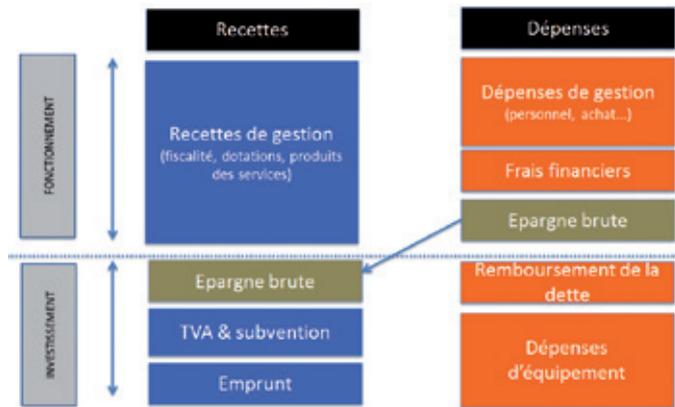
Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver ces nouveaux tarifs.

Pour : 23, Contre : 5 (Mmes FALIÈRES, MEYER et Mrs DAUVEL, CHAGNIOT, DIOUF), Abstention : 0

Débat d'Orientation Budgétaire

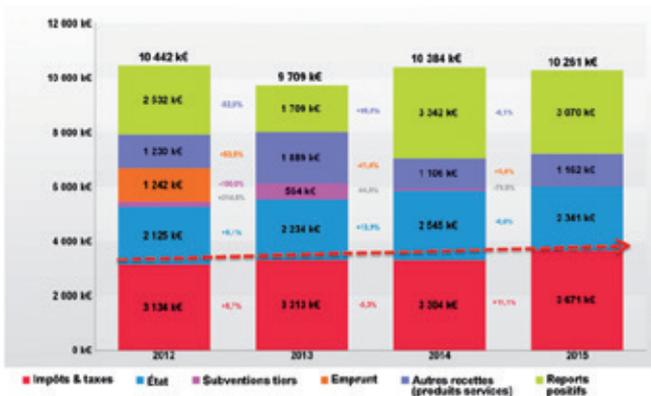
Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) ou Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) doit permettre d'informer les élus sur la situation économique et financière de leur collectivité mais aussi sur ses engagements pluriannuels.

Rappel général : présentation de la structure d'un budget



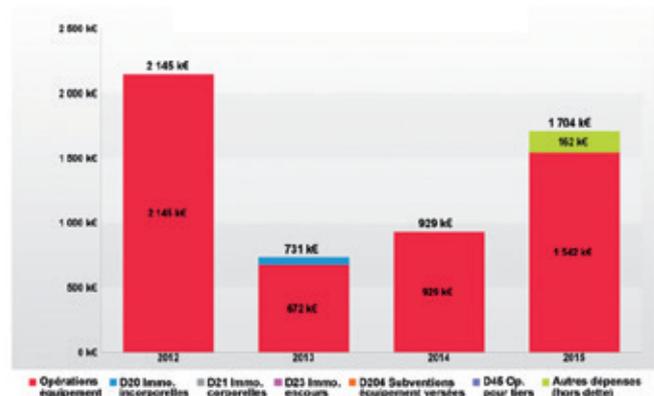
Présentation de l'état au 31 Décembre 2015 des finances de la commune

D'où vient l'argent entre 2012 et 2015 ?



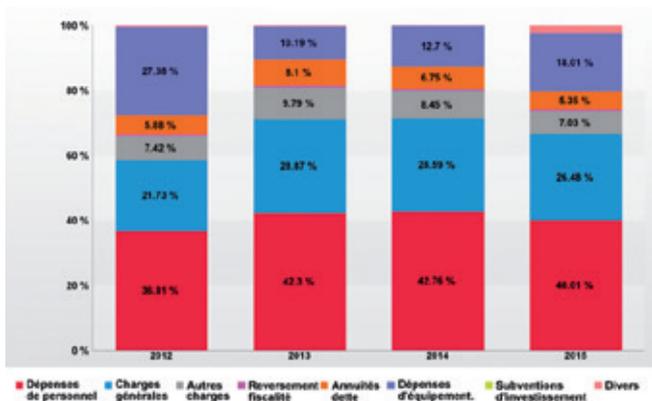
Des recettes portées par la fiscalité directe sur toute la période.

Les investissements entre 2012 et 2015



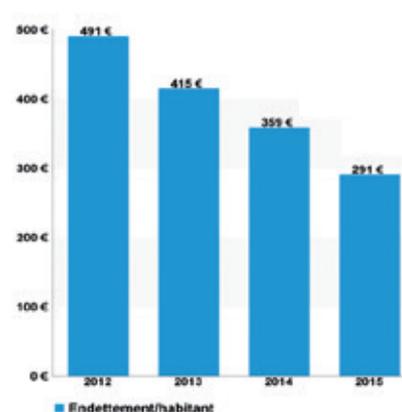
Un effort d'équipement en légère hausse en 2015 et une opération de refinancement de dette.

Où va l'argent entre 2012 et 2015 ?
Rapporté à 100% chaque année



Des recettes portées par les dépenses de personnel, les charges générales et l'équipement. Mais en diminution depuis 2014.

L'encours de dette depuis 2012



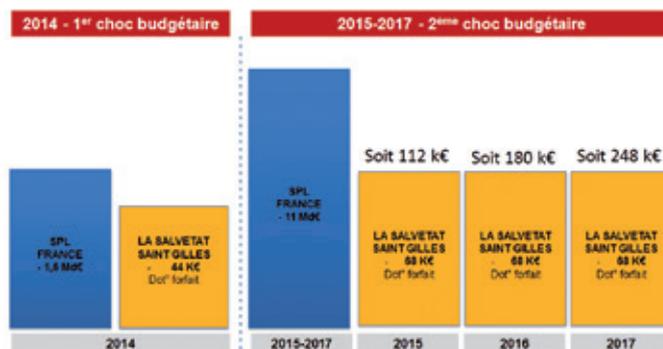
Un endettement en €/habitant à la baisse.

Zoom sur les taux de la fiscalité



Des taux inchangés sur une période longue mais supérieurs aux moyennes au niveau de la TH et du FNB.

Baisse de la Dotation Générale de Fonctionnement



Orientations budgétaires choisies

Pour rappel, comme annoncé lors du Débat d’Orientation Budgétaire 2015, le premier des engagements de la municipalité est le soutien au pouvoir d’achat des familles. Mais sans pour cela augmenter ni les impôts ni les tarifs municipaux. La municipalité va continuer à remettre en état les voiries et à rénover les infrastructures (remplacement des constructions modulaires du Groupe Scolaire des Hauts de Saint-Gilles par des classes en dur, finalisation de l’opération de rénovation de l’ancienne cantine du groupe scolaire du château d’eau et de la remise en état des vestiaires et les tribunes du stade municipal). L’amélioration du cadre de vie, la réhabilitation du centre-ville, et la mise en valeur du patrimoine de la ville vont continuer ou être mis en œuvre. L’impact financier d’une bonne mutualisation des moyens au niveau d’une communauté de commune est fortement probable.

C’est pour cela que nous allons continuer à essayer de mutualiser ou à mettre en commun des intérêts généraux à toutes les communes de notre bassin. Il est nécessaire de maîtriser toutes les dépenses de fonctionnement. Pour cela il sera recherché des recettes de fonctionnement (CUI, CAE, ...), et pour les autres dépenses, en particulier les charges à caractère général, de rechercher des améliorations d’efficacité, par exemple : éclairage, électricité, chauffage, c’est-à-dire la lutte contre le gaspillage. L’investissement sera financé principalement par les ressources propres de la ville, des subventions ainsi que des cessions. Le recours à l’emprunt restera modéré. Comme nous l’avons fait en 2015, nous allons continuer à rechercher auprès de toutes les instances territoriales (Département, Région, Etat, Europe, Ministères) des subventions pour aider à l’investissement dans la commune.

Compte Administratif 2015

Le Débat d’Orientation Budgétaire (DOB) ou Rapport d’Orientation Budgétaire (ROB) doit permettre d’informer les élus sur la situation économique et financière de leur collectivité mais aussi sur ses engagements pluriannuels.

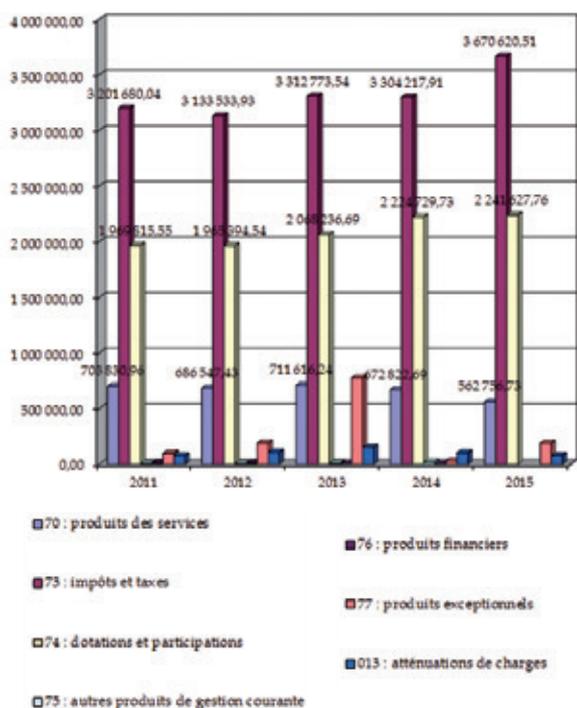
Compte Administratif 2015

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	6 692 965,17	6 816 224,83
Mouvements réels	6 457 297,46	6 795 531,34
Mouvements d'ordre	235 667,71	20 693,49
INVESTISSEMENT	3 240 730,33	2 047 694,11
Mouvements réels	3 203 739,51	1 795 729,07
Mouvements d'ordre	36 990,82	251 965,04
TOTAL	9 933 695,50	11 633 755,00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	123 259,66
SOLDE D’EXECUTION D’INVESTISSEMENT	-	- 1 193 864,98
RESULTAT DE L’EXERCICE	-	- 1 069 776,56

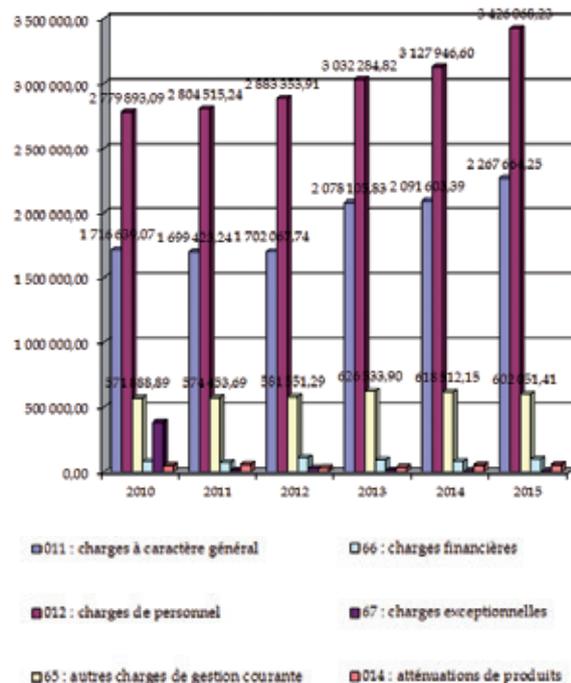
Le compte administratif fait apparaître un solde négatif, mais le résultat de clôture de l’exercice 2015 reste positif à 1 700 059,50 €.

La Chambre régionale des comptes, lors de l’audit que nous leur avons demandé, nous avait conseillé de diminuer fortement le résultat de clôture 2014 (3 069 836,06 €) qu’ils avaient trouvé beaucoup trop élevé.

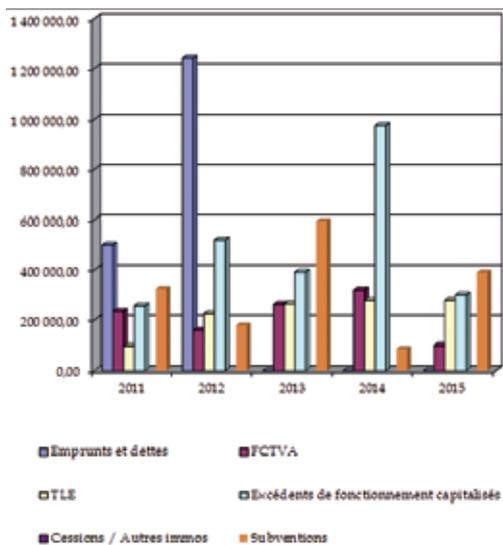
Recettes de fonctionnement en € (réelles)



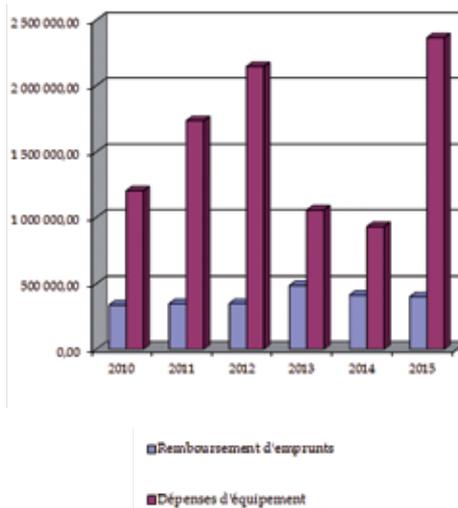
Dépenses de fonctionnement en € (réelles)



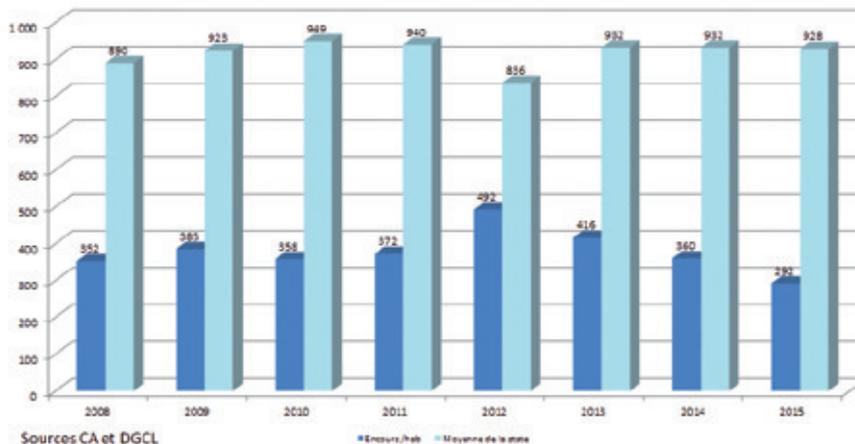
Recettes d'investissement en € (Réelles)



Dépenses d'investissement en € (Réelles)



Encours de la dette par habitant



Budget primitif 2016

Equilibre Général du Budget 2016



Pour 2016, les taux d'imposition de la commune restent inchangés.

Fonctionnement : Dépenses = Recettes = 7 563 442,00 € (0,54% par rapport au BP 2015)

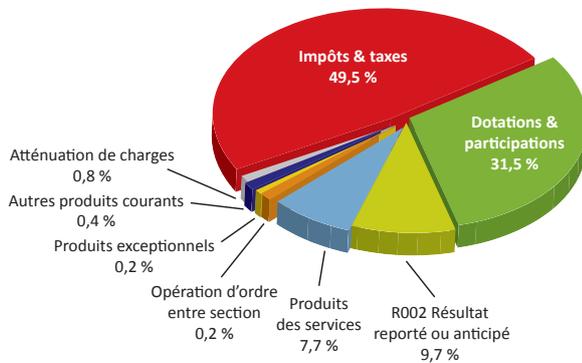
Investissement : Dépenses = Recettes = 5 434 279,83 € (11,90% par rapport au BP 2015)

TOTAL : Dépenses = Recettes = 12 997 721,83 € (5,00% par rapport au BP 2015)

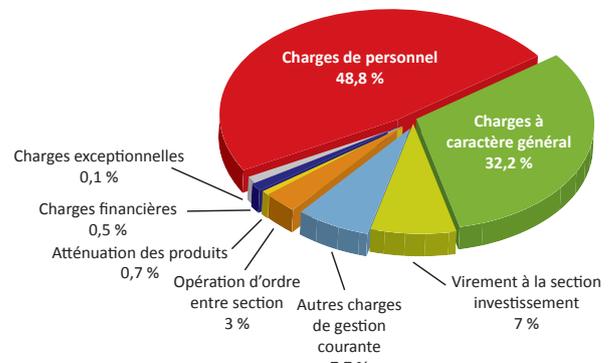
Le budget pour l'année 2015 se caractérise par le maintien de la stabilité budgétaire.

Les recettes et dépenses de fonctionnement se répartissent comme présenté ci-dessous :

Recettes de Fonctionnement 2016

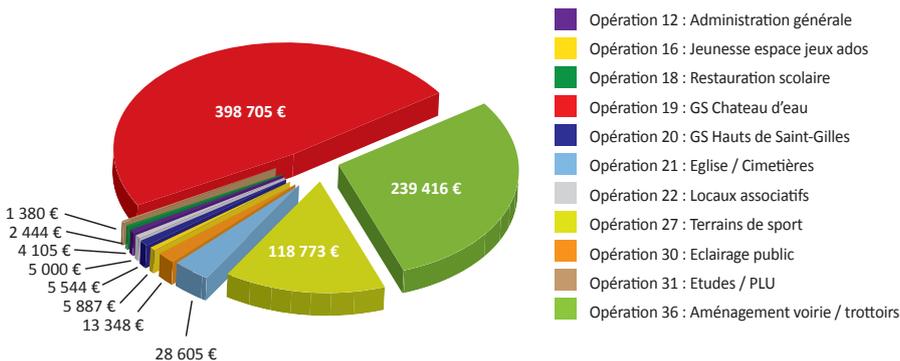


Dépenses de Fonctionnement 2016



Répartition des investissements 2016

Opérations d'investissement 2015 reportées en 2016



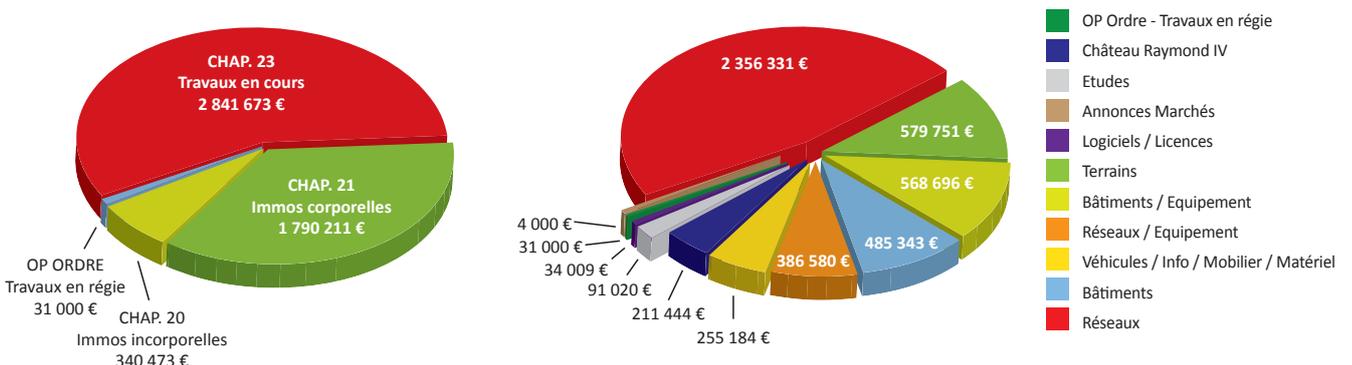
5 434 279,83 € on été investis en 2016.

La plus grosse partie des investissements 2016 concerne les tribunes, vestiaires, et club house du stade municipal, et les prévisions de travaux dans les groupes scolaires.

Au vu des prévisions de dépenses et de recettes (en fonctionnement et en investissement), un emprunt est inscrit pour équilibrer le budget (1641).

Il sera négocié et réajusté en fonction du besoin réel.

Répartition par chapitres et sous-chapitres



> Eau

Précisions sur l'augmentation du prix de l'eau potable

En début d'année 2015, nous vous annonçons l'augmentation du prix de l'eau potable pour les dix prochaines années. Celle-ci faisait suite à la situation comptable alarmante suite au transfert de la compétence au 1er janvier 2013 du SIEPOT (géré par les anciens élus de La Salvetat et ceux de Plaisance) vers Réseau31 (géré par le SMEA31, organisme du Conseil Départemental).

Les indicateurs économiques (fond de roulement et épargne nette négatifs) ont contraint Réseau31 à nous présenter une simulation financière augmentant tous les ans le prix de l'eau afin de retrouver un fond de roulement positif pour la fin 2016 et une épargne nette positive en 2022.

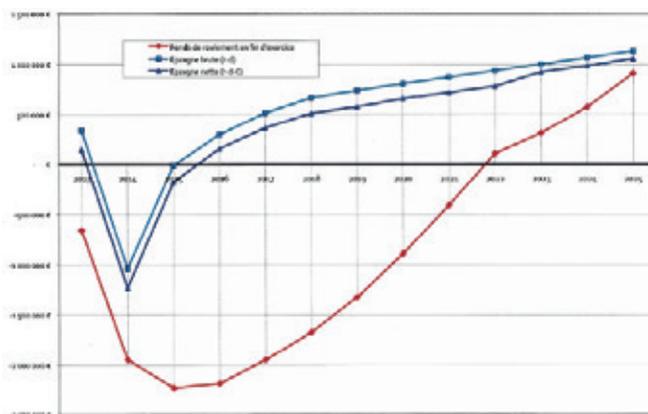
Ce redressement est nécessaire pour pouvoir réaliser des travaux d'investissement futurs tels que la réfection des réseaux vétustes ou bien le maillage de l'approvisionnement en eau permettant de le sécuriser et d'éviter les coupures accidentelles, trop nombreuses aujourd'hui.

Ainsi, nous vous annonçons pour 2015 une augmentation de près de 30%, faisant passer le prix du m3 de 1,06 à 1,38€ HT pour une consommation moyenne de 120 m3/an.

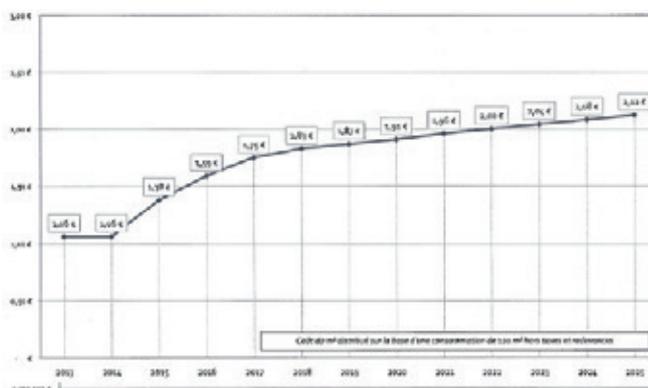
Suite à la réception ces dernières semaines des factures pour la consommation de 2015, nombre d'entre vous nous ont fait part d'augmentation bien supérieure. En effet le prix de l'eau potable se décompose en deux parties :

- **La prime fixe (autrefois appelée « abonnement »)** : Elle correspond principalement aux charges indépendantes de la consommation, telles que le personnel, les équipements ou les véhicules. Le coût global est divisé par le nombre d'abonnés et représente une somme forfaitaire quelle que soit la consommation. Celle-ci est passée cette année de 26,38€ à 49,00€ HT (soit +86%).

Communes de Plaisance du Touch et de la Salvetat Saint-Gilles - AEP
Evolution des indicateurs financiers



Communes de Plaisance du Touch et de la Salvetat Saint-Gilles - AEP
Evolution du coût du m3 distribué



• **La consommation** : Elle correspond aux charges liées au prélèvement et au traitement de l'eau pour la rendre potable. Son coût global est divisé par le nombre de m3 produits et celui-ci est passé de 0,845 à 0,97€ HT/m3 (soit +15%). Dans la mesure où l'augmentation de la prime fixe est supérieure à celle de la part variable, les faibles consommateurs ont pu constater une majoration supérieure aux 30% annoncés. Le tableau ci-dessous vous permet d'estimer l'augmentation (en pourcentage et en euros TTC/an) que vous venez de subir, en fonction de votre consommation :

	Augmentation 2015 (hors redevance pollution)	
	En %	En € TTC / an
Pour 50 m3	42 %	30 €
Pour 100 m3	32 %	37 €
Pour 120 m3	29 %	40 €
Pour 150 m3	27 %	44 €

Et pour l'année prochaine ?

Les tarifs prévus pour la consommation d'eau potable 2016 (qui sera perçue en 2017) sont de :

- **Prime fixe** : Elle va passer de 49,00 à 56,40€ HT (soit +15%).
- **Consommation** : Elle va augmenter de 0,97 à 1,12€ HT/m3 (soit +15%).

Les augmentations étant homogènes entre les deux composantes, la variation sera de 15% quelle que soit la consommation, comme l'illustre le tableau ci-dessous :

	Augmentation 2016 (hors redevance pollution)	
	En %	En € TTC / an
Pour 50 m3	15 %	16 €
Pour 100 m3	15 %	24 €
Pour 120 m3	15 %	27 €
Pour 150 m3	15 %	32 €



> Eclairage Energie verte

Depuis le 1er mai 2016, notre commune consomme une électricité d'origine 100% renouvelable pour son parc d'éclairage public (y compris illuminations festives) ainsi que pour la plupart des bâtiments municipaux. En effet, en début d'année, la commune a pris la décision de participer à un groupement de commande pour la fourniture et l'acheminement d'électricité en tarif bleu (bâtiments et éclairage public) ; il concernait les communes de Léguevin, Lévigac et la Salvetat Saint-Gilles. A l'issue de cette consultation, et pour les 3 prochaines années, la fourniture d'électricité a été attribuée à « Direct Energie » et permet ainsi à la commune d'acheter à prix fixe une électricité verte certifiée.

La provenance renouvelable de cette électricité est prouvée par des certificats « Garantie d'Origine » qui attestent que pour chaque kilowattheure d'électricité consommée, l'équivalent est produit et injecté sur le réseau français à partir d'une source renouvelable : solaire, éolienne, hydroélectrique, géothermique, marémotrice, biomasse, cogénération.

Cette opération, compte tenu de la baisse des prix en énergie, permet également de réduire les coûts de fonctionnement. Ainsi, la commune, sur la base actuelle de 1 200 MWh/an pour l'éclairage public et les bâtiments concernés, verra sa facture d'électricité réduire de 21% (soit 21 000 €/an).

Collecte des déchets et conteneurs

- Vous êtes nouveaux arrivants sur la commune et vous souhaitez obtenir des conteneurs (ordures ménagères, déchets verts, tri sélectif) ? Vous souhaitez changer le volume de votre conteneur ou remplacer votre conteneur disparu ou volé ?

Adressez-vous au secrétariat des **Services Techniques - 8 avenue des Pyrénées**.

Tél. : 05 62 13 24 03. Ouvert de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h45 (sauf mardi après-midi et vendredi après-midi).

- Pour toutes les questions qui concernent la collecte des déchets ou un conteneur endommagé :

Adressez-vous directement à la **Communauté de Communes de la Save au Touch (CCST) - 10 rue François Arago - 31830 Plaisance du Touch**.

Tél : 05 34 51 44 33 / fax : 05 34 51 44 37

Travaux

Voirie et réseaux

- Travaux d'urbanisation avenue de Bourdiès, effacement des réseaux aériens et création d'un réseau d'éclairage public avenue de Gascogne en cours jusqu'à Juillet 2016
- Électrification et équipement de bornes marché rue André Gides
- Aménagement et minéralisation ZAC des Hospitaliers, Espace Boris Vian
- Travaux de fleurissement à Boris Vian, parking des Hospitaliers, Mairie, rond-point F. Mitterrand, avenue du vallon, rond-point Joliot Curie



Avenue de Bourdiès



Place du 19 Mars 1962

Bâtiment

Ecole maternelle Marie Curie

- Travaux d'extension (classes, salle de motricité) réception
- Préparation du chantier de rénovation des toitures terrasses

Groupe Scolaire des Hauts de Saint-Gilles

- Architecte retenu pour la mission de maîtrise d'œuvre et préparation de la zone de chantier

Micro-crèche Chapi Chapo

- Sécurisation par le contrôle des accès et la mise en place d'un digicode

Espace Boris Vian

- Remplacement des sorties de secours
- Rénovation du sanitaire par l'équipement de détecteurs
- Remise en état suite à des dégradations "anti-urine"

Espace Danse

- Préparation du chantier de rénovation de la toiture terrasse

Maison des Associations (rue des Bouleaux)

- Démolition de l'intérieur de la Maison des Associations



Ecole Maternelle Marie Curie



Ecole Maternelle Marie Curie

Inauguration de la place Jean Ferrat

Hommage à un artiste lucide et engagé. Jean Ferrat, l'auteur et interprète de "La Montagne" et de "Ma France" nous a quittés il y a six ans (le 13 mars 2010). La municipalité de La Salvetat Saint-Gilles a voulu rendre hommage à l'artiste auteur-compositeur-interprète Jean Ferrat pour son engagement social et politique et pour les idéaux qu'il a toujours défendus tout au long de sa vie contre vents et marées.



De son vrai nom Jean Tenenbaum, Jean Ferrat est né le 26 décembre 1930 à Vaucresson, dans le département de la Seine-et-Oise. Il a été un artiste exceptionnel, mais aussi un homme de convictions. Il est resté toute sa vie fidèle à ses idéaux.

Il compte à son actif quelques 200 chansons, dont il a écrit beaucoup de textes. Il est également connu pour avoir mis en musique beaucoup de poèmes, notamment de Louis Aragon (environ une trentaine) et de Guillaume



Apollinaire. Il est reconnu pour son talent de mélodiste et ses textes engagés. Il est considéré comme l'un des grands de la chanson française, et son succès populaire aussi bien que critique ne s'est jamais démenti, même maintenant.

La municipalité est très fière et très heureuse de donner à la place à côté de la salle Boris Vian le nom de « Place Jean Ferrat » et surtout que son épouse, Mme Colette Tenenbaum, nous donne son autorisation pour cette appellation et s'associe à nous lors de ce vibrant hommage.

> CAJ

Activités été 2016

Pendant les mois de mai et juin ainsi que pendant les vacances d'été, le Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) propose à ses adhérents les activités suivantes :

- **Soirée « Sur son 31 » (fête de fin d'année du CAJ)** : organisée par les jeunes, elle aura lieu le samedi 25 juin. Tarif : prix libre.
- **Séjour multi activités au Pays Basque** : du 8 au 15 juillet (soit 8 jours et 7 nuits), 12 jeunes pourront découvrir les richesses culturelles et sportives du Pays Basque. Tarif : 300 € (prix réduits en fonction des conditions de ressources).
- **Séjour Puy du Fou** : du 25 au 29 juillet, 16 jeunes dont 8 du CAJ iront visiter le parc d'attraction du Puy du Fou et passeront une journée à Nantes. Ce séjour est organisé en partenariat avec le Centre de Loisirs du Cézéro (passerelle). Tarif : 180 € (prix réduits en fonction des conditions de ressources).

Pendant les vacances de Printemps, 13 jeunes ont participé au chantier **Graff à bloc !** Ils se sont appliqués pour réaliser de superbes décorations sur deux blocs ERDF de la commune.



Informations

Renseignements en Mairie. Horaires de permanence :
Du lundi au vendredi : 10h - 13h et 14h - 18h
Site internet : cajssg.blogspot.fr

Fête locale

La Salvetat sera en fête les 26, 27 et 28 Août prochain à l'Espace Boris Vian. Voici son programme :

VENDREDI 26

Repas Paëlla, organisé par le Comité des Festivités
(Réservations au 07 87 34 84 28)
Concert du groupe ELIXIR

SAMEDI 27

Soirée animée par le groupe Sankara
Feu d'artifice

DIMANCHE 28

Commémoration
DJ Remy FEVRIER



Fête de la musique



Les bénévoles du Comité des Festivités ont le plaisir d'organiser pour vous « la Fête de la musique ». Le cœur du village battra au rythme de la musique. Nous vous accueillerons place Jean-Jaurès autour d'une buvette et d'un barbecue où vous pourrez vous restaurer.

- à 17h : scène ouverte
- à 19h : l'école de musique de La Salvetat-Saint-Gilles avec « Foenix Groupe »
- à 20h : l'orchestre « Next le groupe »

Pour que cette fête populaire par excellence et que ce partage entre Salvetaines et Salvetains soient réussis, nous vous attendons très nombreux. Nous remercions la mairie pour son aide et son appui.

Informations

Comité des Festivités, tél. 07 87 34 84 28



> Fête Nationale 14 juillet



Afin de célébrer la Fête Nationale le 14 Juillet prochain, une commémoration au monument aux morts aura lieu à 11h15. Elle sera suivie d'un apéritif offert par la municipalité. Des jeux et des animations rythmeront la journée. Puis, nous nous retrouverons pour un repas Républicain où chacun apportera un repas à partager en toute convivialité et qui se terminera en musique. Cet événement est organisé par la Mairie et le Comité de Festivités.

Contact : cdf31880@lasalvetat31.com, tél. 07 87 34 84 28

> Ecole de musique Actualités

Déménagement du secrétariat de l'école de musique. Le secrétariat qui se trouvait jusqu'à présent dans les locaux du Centre d'Animation Jeunesse est transféré depuis le 2 mai dernier au sein même de l'école de musique, en salle 2. **Une permanence est assurée par notre secrétaire, Pascale Crivello, tous les mercredis de 9h à 12h et les jeudis de 16h à 19h.**

Inscriptions – Réinscriptions. Les inscriptions et réinscriptions pour l'année 2016-2017 débuteront le mercredi 1^{er} juin et se poursuivront jusqu'au jeudi 5 juillet. Une permanence sera également assurée lors du Forum des Associations le samedi 10 septembre à partir de 10h (salle Boris Vian) ainsi que le mercredi 14 septembre de 9h à 12h et de 14h à 19h et le jeudi 15 septembre de 16h à 19h (à l'école de musique). Le nombre de places étant limité en classe d'éveil et d'initiation, nous vous conseillons de ne pas tarder pour vous inscrire.

Une nouvelle procédure d'inscription/réinscription a été mise en place cette année ; **pour les élèves déjà inscrits** : un dossier d'inscription sera remis à vos enfants par leur professeur courant mai. Il vous suffira de compléter ce dossier et de le remettre soit à votre professeur, soit au coordinateur, soit directement au secrétariat aux horaires indiqués, avant le 5 juillet.

Pour les futurs élèves : merci de bien vouloir contacter le secrétariat ou de vous y rendre.

Notre prochain rendez-vous : le dimanche 19 juin, à partir de 17h30 dans le jardin de l'Espace Aimé Césaire, l'école de musique VOUS invite à faire SA fête ! (en cas d'intempéries, les activités seront déplacées salle Boris Vian aux mêmes heures).

À 17h30 se tiendra le traditionnel concert des élèves. Vers 18h30, des rafraîchissements vous seront offerts. Vers 19h, les professeurs vous offriront un petit concert-aubade. Enfin à partir de 19h30, nous vous proposons de partager un repas tiré du panier, animé par l'atelier pop-rock. Venez nombreux, cet après-midi s'adresse à tous, même si vous ne faites pas partie de l'école. Venez découvrir et encourager nos jeunes, invitez vos amis... et laissez-vous tenter !

> Centre Social Fête des jeux

Nous vous donnons rendez-vous pour jouer en famille le Mercredi 6 juillet 2016 de 16h à 19h00 à la salle Boris Vian. Les équipes des structures de la commune proposent plusieurs espaces d'animation autour du jeu.

- Espace pour les 0-3 ans : tapis de jeux, piscine à balles etc.
- Espaces pour les 4 à 99 ans : jeux coopératifs, de plateau, du monde, essentiellement en bois.
- Espace convivial : buvette, crêpes

Le Centre de Loisirs et le CLAS de Léo Lagrange, le CAJ, le Centre Social, les crèches municipales et le Relais Assistantes Maternelles, soutenus par la Mairie, se réunissent pour la 4^{ème} année consécutive afin de mutualiser leurs moyens et créer ce moment ludique de partage et d'échanges en faveur des familles. Cet événement est gratuit pour les participants. Venez nombreux !

Informations

Pour joindre le secrétariat :

emlssg@loisireduc.org ou 05 34 50 11 91

Pour joindre le coordinateur :

coordinateur.musique@gmail.com ou 06 62 41 02 52

> Souvenir français

Prochains rendez-vous

Le Souvenir français, comité de la Salvetat Saint-Gilles, s'efforce de toujours participer aux manifestations patriotiques qui sont organisées dans notre commune et vous fixe d'ores et déjà rendez-vous pour celles à venir.

Nous serons bien sûr représentés à la Cérémonie du 18 juin si elle est pérennisée, ainsi qu'à celle du 14 juillet. Si des enfants le souhaitent ils déposeront notre gerbe à la stèle, ce sera un honneur pour nous et un encouragement au devoir de mémoire. Nous serons toujours heureux d'échanger quelques mots, voire un simple sourire avec vous. Il n'est pas nécessaire d'être affilié à notre association pour être le bienvenu. Nous prévoyons également, quelques jours plus tard, d'être présents au Forum des Associations.

> Le Préau

Programme de l'été

Les représentations de fin d'année ont eu lieu. Les jeunes d'abord, **mercredi 8 juin** :

15h : LE JOUEUR DE FLUTE DU HAMELIN et ASTEROÏDE B 612

19h : TOUT LE MONDE EST PRÊT ? (La Turbule - Toulouse) et STREET BLUES (Le Préau)

Puis ce fut au tour des adultes :

Jeudi 9 juin, 21h : LA STASE DE L'IGUANE - (Parenthèse - Toulouse)

Vendredi 10, 21h : MONSIEUR DESIRE ? (Le Préau)

Samedi 11, 21h : MEMOIRES D'UNE VALISE (Le Préau)

Informations

LE PREAU, 11 rue de la Pique - La Salvetat Saint-Gilles
Tél. 06 64 15 98 59
www.facebook.com/TheatrelePreau



> Eclaireurs & Eclaireuses de France

Des projets tournés vers les autres

C'est une étape importante dans la vie des EEDF : dans l'unité des Aînés, pendant les années lycée, chaque clan « monte » des projets. L'an dernier, un clan est parti au Japon pour participer à l'animation d'un camp de vacances destiné à des enfants vivant la zone de Fukushima. Ils ont pu aussi participer aux cérémonies d'Hiroshima. La mairie de la Salvetat nous a aidé, et une expo photo sera bientôt présentée dans les écoles.

Cette année, un autre clan va partir au Vietnam pour un chantier solidaire dans un village du nord du pays : construire un poulailler, réparer des clôtures, améliorer la maison commune pour favoriser l'accueil de touristes, avec l'aide des villageois. Là encore la mairie nous aide, par exemple en nous prêtant une salle pour nos actions de financement.

Cette année encore, un nouveau clan se constitue, et déjà ils participent au concours « Buzzons contre le sexisme » organisé par la télé web « Télédebout ». Leur film, « Le Zap Zap Show », sera visible à partir du mois de juin sur Dailymotion. Ils ont tout fait : scénario, tournage, costumes, déco, interviews ! Pour préparer nos jeunes à ces projets, une seule recette : des camps nature, ouverts à nos adhérents à partir de 6 ans, pour apprendre à se débrouiller, à coopérer, à respecter les autres et à découvrir leurs différences, pour grandir ensemble.

Nous remercions donc ici tous ceux qui nous aident à faire vivre le groupe Paul-Emile VICTOR, nos bénévoles, nos soutiens financiers et logistiques, et l'ensemble des adhérents qui s'impliquent dans nos actions. Et nous souhaitons à tous un bon camp d'été !

> Le Caméléon

Fête de la M.J.C.

Comme chaque année, la MJC Le Caméléon termine la saison par une fête qui se tiendra le 25 juin à la salle Boris Vian à partir de 14h30. Cette journée est ouverte à tous. C'est l'occasion de rencontrer les adhérents, discuter avec les intervenants des clubs, faire des démonstrations ou essayer une nouvelle activité... mais aussi dialoguer avec les administrateurs de la MJC, prévoir ses activités pour la saison prochaine et échanger des idées sur de nouveaux projets.

Cette fête se clôturera avec un cocktail, suivi d'un repas partagé puis d'une soirée country. Nous vous invitons tous en début de soirée pour essayer ces pas de danses sur des musiques très variées.

Informations

Tél. 07 82 26 96 79

E-mail : mjc.lecameleon@hotmail.fr

www.mjclecameleon.com

> Entraide Partage et Travail

Assemblée générale

Le 10 mai dernier, La Salle Verte de l'École des Arts de Plaisance du Touch a accueilli l'Assemblée Générale des Associations Entraide Partage et Travail et Travail Partage. Après quelques mots de bienvenue, le Président, Mr Jean TOUZEAU, a rappelé les événements marquant de l'année 2015 devant les représentants de plusieurs municipalités, les bénévoles et les salariés de l'Association. Le Président a souligné la volonté de développement de l'association afin de venir en aide à un nombre toujours plus important de demandeurs d'emploi en difficulté mais aussi celle d'être le partenaire des municipalités, des collectivités territoriales du secteur, de Pôle Emploi, des MCEF et de la DIRECCTE. Le nouveau site internet mis en service permet désormais d'avoir les informations utiles rapidement et de prendre contact très facilement avec l'association. Il est à noter que les communes d'implantation des antennes assurent, en nous accueillant sur leur site respectif, un relais efficace de nos services. Dans la même dynamique de diversification et d'efficacité, l'association est présente dans la co-traitance d'un marché public clausé de Toulouse Métropole.

En ce qui concerne son activité, l'association intermédiaire Entraide Partage et Travail a accueilli 158 personnes et inscrit 89 d'entre elles. 135 demandeurs d'emploi ont eu des mises à disposition, parmi eux 90 personnes ont bénéficié d'un accompagnement. Cela a permis l'insertion de près de 68 % des personnes sorties. Par ailleurs, 16000 heures de travail ont été fournies par nos salariés auprès de nos utilisateurs (environ 414 donneurs d'ordre). Pour l'Association Partage Travail, plus de 27000 heures ont été accomplies par nos trente employés au-



près de nos 295 clients. Afin de toujours améliorer la qualité de leurs interventions, les salariés de Travail Partage ont participé à plusieurs formations (initiation à l'informatique, remise à niveau conduite automobile, remise à niveau en français ...). D'autre part, une information sur les droits à la retraite a été animée par AG2R. En ce qui concerne le jardinage, une proposition d'abonnement aux particuliers a été mise en place afin d'améliorer encore la qualité de cette prestation. Enfin, le recrutement d'une salariée a été finalisé sur la commune de Léguevin.

A l'issue de cet exposé et après le renouvellement du Conseil d'Administration, un verre de l'amitié a réuni les participants qui ont pu échanger sur les perspectives des deux associations.

Informations

Permanence (La Salvétat Saint-Gilles)

Espace Emploi, avenue St Exupéry
Mardi : 9h30 - 11h30 et jeudi : 14h - 16h
Tél. 05 61 06 02 75

Siège social (Pibrac)

11 rue Principale
Tél. 05 61 86 78 22
Site internet : www.entraide-partage.com
E-mail : contact@entraide-partage.com

> La Fée Bleue

La Fée Bleue dans l'action

Soirée du 13 avril : Fratrie et handicap. Au cours la quinzaine de l'enfance organisée par le Centre Social Chopin, la Fée Bleue a proposé une soirée-débat autour de la fratrie et du handicap.

Cela aura été une réunion familiale ou presque. Une trentaine de parents a suivi l'exposé du professeur Escaffre. M. Escaffre, pédiopsychiatre, au travers de plusieurs expériences, a présenté le

reflet de « vécus » d'enfants et de leurs parents. La soirée s'est prolongée par des échanges aussi bien entre le professeur et le public qu'entre parents eux-mêmes. 90 minutes durant lesquelles les parents se sont montrés attentifs et actifs, et qui ont donné l'envie de renouveler l'expérience.



Soirée du 19 mai : Concert Nougaro par JM Alsina. Cette soirée a accueilli un public

de plus de 160 personnes, jeunes et moins jeunes, et le contact interprète/public fut vite établi. La culture « Claude Nougaro » a été de mise tout au long de la soirée grâce à Jean-Marie Alsina et sa guitare, Gilles Bernard au piano et Patrick Arpaillange au son et lumières. Une soirée détente, une soirée culture mais aussi une soirée de partage. Après avoir interprété plusieurs chansons du célèbre Toulousain, Jean-Marie Alsina s'est prêté au jeu des « questions/réponses » avec le public resté nombreux pour échanger autour du handicap. Les membres du conseil d'administration ont pu constater que le travail des uns et des autres - tous les membres de l'association de la Fée Bleue confondus - a porté ses fruits en offrant une soirée très appréciée et, disons le mot : pour une première, ce fut une réussite !

Informations

Tél. 06 44 01 34 66
associationlafeebleue@gmail.com
www.facebook.com/associationlafeebleue

> Salvetat Auto Maquette Salon du Modélisme

Les 8 & 9 octobre prochains se tiendra le 14^{ème} salon du Modélisme de La Salvetat Saint-Gilles qui réunira, comme tous les deux ans, les passionnés de modélisme de la Salvetat et d'au-delà. Les plus belles, les plus originales des réalisations de France sont exposées par leurs auteurs qui viennent spécialement à La Salvetat présenter dioramas, bateaux, trains, miniatures, vitrines, avions, véhicules ou engins de toutes sortes, figurines ou vaisseaux spatiaux ...

Animées ou statiques, ces merveilles de précision, d'imagination, de technique ou de poésie feront l'admiration des visiteurs petits et grands : dans ce monde à échelle réduite, les rêves d'enfants rejoignent le concret des techniques de fabrication. Des démonstrations de navigation, des ateliers pour les enfants et bien d'autres surprises y attendront les visiteurs.

> Traits et Couleurs Exposition d'Arts Plastiques

Beaucoup de salvetains sont venus visiter notre expo annuelle, salle Boris Vian en mars dernier, et nous les en remercions vivement. Notre association, Traits et Couleurs, a présenté sa 22^{ème} exposition d'Arts Plastiques du 12 au 16 mars 2016 en présence de Monsieur Arderiu, Maire de la Salvetat Saint-Gilles, accompagné de Madame Labat, chargée des affaires culturelles et de la jeunesse, d'élus de notre commune, et de Monsieur Robert Fuggetta, artiste peintre aquarelliste, invité d'honneur.

Le thème retenu pour l'exposition 2016 était « Ombres et Lumières ». Cette manifestation réunissait les œuvres de peintres amateurs venus de toute la région et présentait le travail effectué par les adhérents de notre association guidés par notre animatrice Valérie Vernhet.

Cette année encore, nous avons eu la joie de constater l'intérêt que suscite cette manifestation chez les grands et les petits. Nous avons accueilli 266 visiteurs et 10 classes de l'Ecole Condorcet. Valérie Vernhet et quelques adhérents de Traits et Couleurs ont animé la visite des classes primaires. Certains élèves, visiblement passionnés, ont pu poser quelques questions à notre Invité d'honneur présent le lundi matin, Robert Fuggetta. Notre Président, Pierrick Plouzennec, les membres du Bureau et tous les adhérents de Traits et Couleurs vous donnent rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle découverte artistique.

Informations

Muriel Knoop au 06 73 66 98 01
traitsetcouleurs@laposte.net

> Kréamano / Touch à Tout 2^{ème} rencontre d'artistes amateurs

Deux associations salvetaines de loisirs créatifs, Kreamano et Touch'à Tout, ont organisé le 19 mars dernier et pour la 2^{ème} fois une rencontre réunissant des artistes amateurs locaux : Les P'tites Mains Salvetaines. Cette exposition a permis de regrouper des salvetains(es) talentueux qui ont partagé leur passion avec un public surpris de voir un voisin(e) ou un ami(e) réaliser autant de belles choses.

Une grande partie des exposants de la 1^{ère} édition sont revenus avec de nouvelles créations et ont été rejoints par d'autres artistes. La Salvetat Saint-Gilles regorgerait-elle de talents insoupçonnés ?



Lauréats 2016

Dans la catégorie peinture :

Prix général : Nadine Cailhol pour « fleur d'hiver »
Prix atelier adulte : Gong Ping pour « Lotus »
Prix atelier adulte : Liz Turner pour « avocette »
Prix atelier ado : Inès Godefroy pour l'ensemble de ses œuvres.

Dans la catégorie aquarelle :

Prix général : André Garrigues pour l'ensemble de ses œuvres
Prix atelier adulte : Lise Partiot pour « parade nuptiale »
Prix atelier ado : Lucile Boudy pour « l'avocette élégante »

Dans la catégorie dessin et pastel :

Prix général : Françoise Mahé pour l'ensemble de ses œuvres,
Prix atelier adulte : Françoise Reynart pour l'ensemble de ses œuvres,
Prix atelier ado : Laurène Poirier pour « Elfe et Dragonneau »

Un prix spécial d'encouragement a été décerné à Timothé Mathis pour l'ensemble de ses œuvres.

> Aéromodélisme

Le « F3P »

Le F3P est une catégorie d'aéromodélisme de voltige indoor. L'objectif est de réaliser des figures de voltige académiques imposées dans un gymnase. Comme pour le patinage artistique, des notes sont attribuées par un collège de 3 à 5 juges. Cette discipline existe depuis le début des années 2000 et connaît un fort développement depuis. Après plusieurs années pendant lesquelles ont été organisés avec succès des concours nationaux, la discipline a connu son premier championnat de France en février 2008 à Châtellerault. Elle est également reconnue au niveau international par la FAI (Fédération Aéronautique Internationale) et a connu son premier championnat du monde en 2013.

En France, le F3P est pratiqué dans 4 catégories ; les catégories « promotion », « nationale A » et « nationale B » sont régies par un règlement fédéral FFAM tandis que la catégorie « internationale » est régie par la FAI afin que les pilotes de tous pays volent sur les mêmes programmes lors des rencontres internationales et des championnats continentaux et intercontinentaux.

Ici à la Salvetat Saint-Gilles nous sommes une équipe de 9 pilotes à nous entraîner sur les 4 catégories en compagnie de notre indispensable coach Alain Detry. Il est à noter qu'un pilote sort largement du lot : Nicolas Detry, qui rentre cette année en équipe de France pour préparer le prochain championnat du monde F3P en 2017. Il évolue bien sûr en catégorie Internationale.

La catégorie « internationale » est là où se retrouvent les meilleurs pilotes. Les programmes de vols sont à la fois enchaînés et composés de figures complexes. Plus également une épreuve très appréciée du public : le vol en musique, un moment toujours très attendu de tous lors des compétitions.

Cette catégorie étant internationale, les concours organisés en France ou ailleurs dans le monde regroupe les meilleurs pilotes de plusieurs pays.

Palmarès 2016 : Nicolas Detry

24/01/2016 : F3P Aquitaine Bordeaux - 1^{er}

31/01/2016 : F3P FAI Contest SOIM 2016 Championnat Suisse – 1^{er}

07/02/2016 : Port Leucate - 1^{er}

14/02/2016 : Brive F3PCup - 1^{er}

28/02/2016 : F3P. Lavalette - 1^{er}

12/03/2016 : F3P. F3P FAI Pologne Open Championship (Pologne) - 1^{er}

10/04/2016 : Championnat de France F3P 2016 - 2^{ème} et 1^{er} en vol musical



> Association Sportive de Taekwondo Championnats de France

L'Association Sportive de Taekwondo de la Salvetat Saint-Gilles a été présentée aux Championnats de France Minimes et Cadets à Lyon le 14 et 15 mai dernier. Elle était représentée par :

- Gabriel Guiral en Cadet, vainqueur de l'Open International de Toulouse, 1^{er} à l'Open International d'Albi et 3^{ème} au dernier Championnat de France. **Il termine champion de France Cadet en - 65kg.**
- Mathys Thiramany en Minime : 1^{er} à l'Open Ile de France, 3^{ème} à l'Open International de Toulouse, 1^{er} au Championnat de Région Combats, 1^{er} au Championnat de Région Techniques, 1^{er} à la Coupe de Colomiers, 3^{ème} à l'Open International d'Albi et 3^{ème} au dernier Championnat de France. **Il sort vainqueur de la Coupe de France en Minime -27kg.**
- Nathan Guiral en Minime : 3^{ème} au Championnat de Région.

Ils étaient coachés par leur entraîneur Jean-Louis Foucat, 5^{ème} Dan, vice Champion au European Masters Games 2015 et ancien Champion de France.



> Ouest Toulousain Basket

De plus en plus présent à la Salvetat

La saison 2015-2016 a permis à l'OTB d'étendre sa collaboration avec la Municipalité de La Salvetat Saint-Gilles et d'accueillir plus d'adhérents salvetains (41 contre 30 la saison précédente).

Même si l'OTB ne dispose pas (encore) de créneau permanent sur la commune, la municipalité nous a permis d'utiliser le gymnase du collège pour des stages de perfectionnement et d'arbitrage pendant les vacances scolaires. Dans le cadre de la collaboration établie, l'OTB a participé à différentes manifestations ponctuelles durant cette saison dont le « Forum des Associations », la « Journée découverte basket » et la « Semaine sportive ».

L'OTB est le 1^{er} club de Basket de Midi-Pyrénées en nombre de licenciés (8^{ème} club de France).

Les 532 licenciés se répartissent en 215 mini-basketteurs (+23), 207 jeunes (+26) et 110 seniors et bénévoles (-18). Si la progression du nombre des joueurs de moins de 18 ans est appréciable et conséquente, la baisse du nombre de bénévoles est inquiétante et va rapidement limiter les capacités d'accueil du club. Il est impératif d'étoffer l'équipe de bénévoles et que de nouveaux parents nous rejoignent et s'investissent dans le fonctionnement du club. Les efforts du président et de son équipe vont porter notamment sur cet aspect dans la préparation de la saison 2016-2017.

Chez les Jeunes, l'OTB a été présent au niveau région dans toutes les catégories sauf en U20F (pas d'équipe OTB engagée). 5 des 7 équipes qualifiées en région sont qualifiées en élite, c'est-à-dire parmi les 8 meilleures équipes de Midi-Pyrénées. 2 des 5 équipes élites sont qualifiées en 1/2 finales régionales (verdicts les 28/5 et 11/6 en espérant au moins 1 titre régional jeunes)

Les 10 autres équipes jeunes évoluent en championnat départemental, permettant à chaque jeune licencié d'évoluer à son niveau de pratique et de progresser.

Chez les Séniors, les SG1 (Séniors Garçons 1) 6^{èmes} du championnat Régional 1 jouent la finale de la coupe de Haute Garonne le 7 Mai, et les SG2 jouent les play-offs pour accéder au Championnat Régional 2 la saison prochaine. Chez les filles, les équipes 1, 2 et 3, essentiellement constituées de jeunes filles du club ont



vécu une saison difficile sportivement et vont descendre d'un niveau la saison prochaine.

Les 730 matchs organisés dans la saison n'occultent pas les moments de convivialité qui se préparent et qui nécessitent l'implication de nombreux parents et bénévoles dans les événements du club.

D'ici la fin de saison, tous les week-ends il se passe quelque chose dans nos gymnases, et vous êtes les bienvenus pour encourager nos équipes, découvrir le club et pourquoi pas vous y investir pour le faire progresser !!

Devant les demandes croissantes d'adhésions, il est vivement conseillé de vous préinscrire ou de préinscrire votre enfant sur notre site internet www.ouest-toulousain-basket.fr dès maintenant, pour avoir le plus de chance d'avoir une place à l'OTB la saison prochaine.



Informations

E-mail : ouest.toulousain.basket@gmail.com

Site internet : www.ouest-toulousain-basket.fr

Prochains événements

25/06 et 26/06 : Tournoi 3x3 de Fonsorbes

> Gym Arts Martiaux La Salvetat Le GAMS



Un troisième trimestre très engagé pour le mois d'avril. Le club était présent pour le défilé du carnaval et tous les participants ont apprécié cette journée. Puis ce fut la journée Mc Donald's au dojo avec les enfants de la gym et du judo pour une animation dont le thème était l'environnement et le tri des déchets (pour info, Mc Donald's est partenaire de notre club). Mais le mois n'est pas fini et durant les vacances nous avons accueilli les enfants du CAJ pour une initiation au judo sous la direction de Baptiste et Lionel assistés de Caroline et Sophie, Patrick étant indisponible. Les quinze participants ont pu voir quelques techniques debout, voir et apprendre des techniques pour immobiliser un partenaire au sol, ainsi que la chute arrière et la roulade avant - mais façon judo, qui permet de protéger la tête. "Mc Do : le retour" : cette fois c'est le club qui se déplace et installe ses tatamis sur le parking du restaurant afin de faire participer les enfants qui le souhaitent à la découverte du judo entre 12h et 14h. Bonne participation cette année où le temps était de la partie : une quinzaine d'enfants a pu s'initier et s'amuser sur les tatamis, toujours sous la direction de Baptiste, Lionnel assisté de Sophie et David Garcia pour l'encadrement. Pour le mois de mai, c'est la participation de Nicolas Gruel à la Coupe de France par équipes de départements avec le Comité de judo des Hautes-Pyrénées (au moment de l'écriture de ce message nous ne connaissons pas le résultat). Le mois de juin est le dernier rendez-vous pour les prétendants à la ceinture noire ; Ludovic Bruel ira chercher ses derniers points à la maison du judo de Toulouse, nous lui souhaitons pleine réussite pour une fin de saison en beauté. Nous profitons de cet article pour rappeler que le 1^{er} juillet se tiendra la soirée de fin de saison pour le GAMS (gymnastique et judo) et qu'un apéritif dînatoire, pour les licenciés et leurs proches, aura lieu en la salle des fêtes de Boris Vian.



> VTT Rando vers l'Ouest

Le 12 juin prochain à la Salvetat Saint-Gilles se tiendra La Rando vers l'Ouest. Un circuit initiation gratuit de 8 km (randonnée accompagnée sous la responsabilité des parents) ainsi que 5 circuits de 20, 30, 40 et 50 km vous sont proposés. Attention, le port du casque est obligatoire ! Le départ sera donné à 9h au collège Galilée.

Participations	FFCT	Autres fédérations	Non licenciés
Circuits familiaux 25,30 km	Gratuit	5€	5€
Circuits sportifs 43,53 km	Gratuit	6€	8€

> Tennis Club Tournoi Open 2016

Le TCS vous invite du 16 Juin au 2 Juillet à participer à la 3^{ème} édition du Tournoi Open 2016. Près de 150 participants sont attendus grâce au rayonnement régional du club qui nous amène de nouveaux adhérents chaque année, séduits par nos installations et l'ambiance décontractée.



La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes publiés sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

Groupe d'opposition LA SALVETAT ENSEMBLE

BUDGET 2016 : POLITIQUE D'INCOHÉRENCE ET DE DILAPIDATION DES DENIERS PUBLICS.

Au mois de mars dernier, le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires (DOB) pour 2016. Ce DOB donne la politique à appliquer en matière de dépenses pour 2016. P. 69 du DOB : la majorité a prévu de maîtriser les dépenses de fonctionnement et en particulier les dépenses de personnel. C'est aussi la recommandation de la Chambre Régionale des Comptes. Au mois d'avril, le Conseil Municipal a voté le Compte Administratif 2015 (résultat des dépenses et recettes de l'année dernière) et le budget 2016 (dépenses et recettes prévues pour l'année en cours).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le résultat financier de l'année 2015 montre que les dépenses réelles de fonctionnement par habitant sont supérieures aux recettes par habitant ; ce sont donc les excédents des années précédentes, (et donc de la gestion de l'équipe précédente jusqu'en 2014) qui permettent à la commune de ne pas être en faillite ! Une commune, comme un foyer, peut avoir recours au livret d'épargne pour renflouer sa trésorerie, mais il faut en tenir compte pour l'année suivante. Pas à La Salvetat Saint Gilles : la majorité municipale a décidé de voter pour 2016 une augmentation des dépenses de fonctionnement (personnel et dépenses diverses) de 9% au lieu de mettre en pratique ses orientations de mars 2016 et de prévoir des dépenses équilibrées par rapport aux recettes. Quid de la maîtrise des dépenses annoncées page 69 du DOB 2016 ? Pour simplifier, un ménage qui gèrerait comme le fait la majorité municipale ne pourrait pas bénéficier d'un prêt bancaire car les dépenses courantes seraient financées, en partie, par le livret d'épargne. Combien de temps cela peut-il durer ? Cette majorité municipale, dite de gauche, utilise les contrats précaires (CAE-CUI et contrats d'avenir) pour « faire des économies sur les frais du personnel ». Comment peut-on avoir une conscience de gauche et s'opposer à « la loi travail » en votant une motion « contre » et utiliser les contrats précaires comme variable d'ajustement ? Quel avenir pour ces employés et quelle expérience auront-ils en travaillant à des tâches n'apportant aucune technicité ? Quel est l'impact sur l'activité du personnel titulaire qui doit, en plus de son travail quotidien encadrer les bénéficiaires de ces contrats ? A court terme cela risque d'entraîner une dégradation du service public ! Nous sommes favorables pour accueillir des CAE-CUI et contrats d'avenir dans notre collectivité, mais dans des conditions qui permettent une formation valorisante de ces personnes. Ces contrats temporaires ne doivent pas servir à remplacer du personnel parti à la retraite.

Autre aberration du budget 2016 : la crèche associative Microchouette voit sa subvention diminuée de 9900 € (4500 € au lieu de 14400 €). La commune perçoit, pour cet établissement, 60% de subvention de la CAF sur cette dépense communale. Cette baisse vertigineuse risque de mettre en péril cette crèche, la subvention servant à maintenir un coût de garde homogène sur toutes les crèches de la commune. Que penser d'une équipe municipale qui préfère subventionner (pour 2700 €) une nouvelle association, née en décembre 2015, sur la mémoire de la résistance (ANACR), présidée par le conjoint d'une élue, plutôt que de favoriser l'accueil des enfants de moins de trois ans ? Pour mémoire, cette majorité a déjà abandonné un projet de crèche de 45 places. Nous ne cautionnons pas cette politique d'incohérence et de dilapidation des deniers publics.

SECTION INVESTISSEMENT

En dépenses, nous voyons enfin la création des vestiaires du rugby mais pour un montant supérieur de 40% par rapport à notre projet de 2013. Nous notons aussi une provision de 305 000€ pour l'achat du château. En recette, un emprunt global de 2 900 000 € est prévu pour les travaux d'investissement sans provisionner le financement des réparations du château. L'inquiétude dont nous vous faisons part depuis le début de ce mandat sur la gestion financière de la commune ne fait que se renforcer et ce budget confirme un avenir très difficile pour La Salvetat. Néanmoins nous continuons notre travail d'élus pour informer et dénoncer les dérives.

Les élus de « La Salvetat Ensemble »

Groupe d'opposition CAP @VENIR

TRIBUNAL

Monsieur le maire de notre Commune a déposé plainte contre moi (Jean-Louis CESSÉS) devant le Doyen des Juges d'Instruction de TOULOUSE pour avoir été comparé dans le cadre d'un compte rendu du Conseil Municipal du 23 juin 2015 à un « Chamallow ». Chacun doit savoir que cette procédure, qui a pour unique objet de museler l'opposition, est en tout point contraire à tous les principes et en particulier celui de la liberté d'expression. Cette procédure aura un coût pour les finances de la Commune puisqu'un premier budget de 5 000 € a été voté. Il est regrettable que les services de gendarmerie et de justice soient mobilisés pour ce type d'affaire. Devant le Juge d'instruction, j'ai revendiqué la paternité de mes propos et surtout le droit à la liberté d'expression.

J'assume pleinement ces propos et de nombreux habitants de la SALVETAT m'ont spontanément manifesté leur soutien y compris des élus du groupe LA SALVETAT ENSEMBLE.

Je souhaite que la population de la SALVETAT puisse assister en masse à l'audience qui sera prévue devant le Tribunal pour que chacun puisse se rendre compte des moyens démesurés mis en œuvre pour museler l'opposition qui ne fait rien d'autre que d'exercer légitimement ses droits dans le respect de la démocratie.

FINANCES

Les finances d'une commune sont la matérialisation incontestable de l'action politique du groupe majoritaire. C'est l'image du travail réalisé dans l'année, donné par l'arrêt du budget 2015 ainsi que les perspectives de l'année en cours inscrites dans la proposition du budget prévisionnel 2016. Les chiffres ne mentent pas : le budget 2015 souffre d'un déficit de la section d'investissement de 1 193 036 € ! Alors que nous avons subi une hausse de 11 % de nos impôts et taxes. Nos comptes sont plombés par un fonctionnement trop riche et non surveillé. Exemples de hausses 2015 non maîtrisées (non prévues au budget) : petit équipement + 88 %, location immobilière + 133 %, entretien + 80 %, nettoyage + 69 % et CCAS + 29 % ! De plus, notre commune garantit les emprunts à des sociétés immobilières pour un montant à fin 2015 de 11 426 984 € soit 25% d'augmentation depuis 2014. Notre urbanisation explose sans aucune maîtrise !

Un budget primitif 2016 prévoit à l'avance un déficit de 732 949 du résultat comptable et un résultat d'ensemble délibérément négatif de 950 228 ! Comme le budget 2015, 2016 devra être équilibré par l'injection des économies municipales, vidant ainsi notre trésorerie à sa plus simple expression.

PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION

Voté durant le Conseil Municipal du 11/02/16 : « Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le PPRI. » J'ai voté contre cette mesure. Elle ne reflète en aucun cas la réalité des risques encourus, mais surtout, elle dévalorise le patrimoine immobilier des riverains ! L'équipe majoritaire n'a pas dans son idéologie l'objectif de défendre les propriétaires, leur doctrine pénalise encore une fois les Salvétains contribuables. J'encourage à prendre exemple sur la commune de Pibrac, dont le maire a diligencé une contre-expertise afin de conduire à la modification du PPRI sur sa commune.

jlc.politique@gmail.com / tel : 06.64.63.56.04

La parole aux Salvétains

Sur cette page la parole est aux Salvétains

Vous pouvez venir en mairie pour toute question
ou nous envoyer vos réflexions à l'adresse suivante :
parolesalvetains@lasalvetat31.com

Vos articles seront publiés sur cette page.

Nous allons refonder le site internet de la mairie
n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.



FÊTE DU CMJ

Mercredi 29 Juin

Salle Boris Vian

**Venez fêter avec nous
la fin de l'année**

**Nous vous demandons d'apporter
des boissons, gâteaux, chips, bonbons...**

Soirée animée par DJ Rémy Février



**CP - CE1
CE2 - CM1**

de 16h30 à 18h30

Complete Music
Rémy Février

**CM2 - 6e
4e - 3e**

de 19h à 21h



**CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
LA SALVETAT SAINT GILLES**



Agenda

Juin

Mercredi 8 au Samedi 11

Représentations enfants le 8

Représentation adultes le 9, 10 et 11

Espace Boris Vian

Organisée par La Compagnie Le Préau

Dimanche 5

Communions

Salle Boris Vian

Organisées par la paroisse

Judi 9

Paroles de parents

Salle F. Chopin

Organisées par La Fée Bleue

Dimanche 12

Thé Dansant

Espace Boris Vian

A partir de 14h30

Organisé par le Club de l'Amitié

Samedi 18

Spectacle

Espace Boris Vian

Organisé par l'association Salvetat Danse

Dimanche 19

Concert

Jardins de l'Espace Aimé Cézaire (Avenue des coquelicots) - en cas d'intempéries, le concert aura lieu salle Boris Vian

Organisé par l'Ecole de Musique

Mercredi 21

Fête de la Musique

17h : scène ouverte

19h : Fonix Groupe

20h : Next le Groupe

Place Jean Jaurès

Organisée par la Mairie et le Comité des Fêtes

Judi 23 et Vendredi 24

Spectacles Adultes

Espace Boris Vian

Organisés par AJT

Samedi 25

Soirée Country

Espace Boris Vian

A partir de 21h

Organisée par la MJC

Mercredi 29

Fête de fin d'année

Organisée par le CMJ

Juillet

Samedi 2

Soirée Rock

Espace Boris Vian

A partir de 21h

Organisée par l'Association Rock'n Roll Studio

Dimanche 3

Spectacle de danse

Espace Boris Vian

Organisé par Inmotion

Mercredi 6

Fête des jeux

Espace Boris Vian

De 16h à 19h

Organisée par le Centre Social, le CLAS, le Centre de Loisirs, les crèches municipales, le Relais d'Assistants Maternelles et le CAJ

Judi 14 Juillet

Fête Nationale

Espace Boris Vian

Organisée par la Mairie

Aout

Vendredi 26, Samedi 27, Dimanche 28

Fête locale

Fête foraine, DJ Rémi Février, Sankara, Elixir, feu d'artifice

Espace Boris Vian

Organisée par la Mairie

Septembre

Samedi 3

Forum des associations

Espace Boris Vian

Organisé par la Mairie

Suite à cette publication, il se peut qu'il y ait des modifications, n'hésitez pas à consulter l'agenda en ligne :

www.lasalvetat31.com/agenda.htm.

Ce dernier est mis à jour régulièrement.

